



# Tous magistrats administratifs !

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CSTACAA

Créée en 1986, l'**Union syndicale des magistrats administratifs vous représente quelle que soit votre voie d'entrée et votre parcours professionnel. Notre ambition est de défendre vos aspirations et préoccupations** : statut de magistrat administratif, indépendance et impartialité, conditions et charge de travail raisonnables, formation, carrière et qualité de la justice.

Depuis toujours, l'USMA, attachée à la dualité de juridiction, défend l'idée que les **juges administratifs sont des magistrats de l'ordre juridictionnel administratif**, fiers d'exercer leur métier de garant de l'État de droit, et non des hauts fonctionnaires ayant vocation à exercer des fonctions juridictionnelles.

L'USMA construit son action autour de trois objectifs :

- **Des magistrats à part entière** : reconnaissance et protection de l'ordre juridictionnel administratif par la Constitution, attributs liés à la fonction de juger (robe et prestation de serment), corps unique de la première instance à la cassation, carrière gérée par un conseil supérieur paritaire dont l'existence doit aussi être garantie au sommet de la hiérarchie des normes.
- **Des magistrats sereins** : conditions de travail qui ne contraignent pas à devoir arbitrer entre la qualité du service rendu et la vie privée et familiale, environnement de travail agréable, outils de travail performants et adaptés dans un contexte de dématérialisation accrue, sécurité dans l'exercice des fonctions.
- **Des magistrats valorisés** : carrière organisée selon des règles transparentes et respectueuses du principe d'égalité, parcours diversifiés, rémunération attractive au même niveau que les autres acteurs de l'encadrement supérieur de l'État.

**La ligne syndicale de l'USMA est claire et cohérente.** Avec à sa tête une **équipe stable, soudée et expérimentée**, un conseil syndical de 20 magistrats de tous âges, de tous parcours et de toutes régions, l'**USMA construit collégalement ses prises de position**. Nous sommes **en lien direct avec la vie en juridiction grâce à notre réseau de délégués** présents dans 41 tribunaux et cours. Notre nombre d'adhérents est en constante augmentation.

Chaque mois, notre bureau vous rend **visite en juridiction** et vous informe de son action avec l'**'USMag'**.

Les élus et élus USMA sont **à votre écoute et disponibles**, que vous soyez en juridiction ou en détachement.

Acteur incontournable du dialogue social, l'USMA fait progresser le métier de magistrat administratif.

**Nous maintenons des positions fermes, en nous imposant par petits pas et, si nécessaire, en engageant des actions offensives.**

Beaucoup reste à faire et nous restons **pleinement mobilisés pour l'avenir de la juridiction administrative et des magistrats administratifs**. Cette année, vous voterez pour donner à l'USMA la majorité aux élections professionnelles.



**Donnez votre voix au syndicat qui fait avancer le métier de magistrat administratif**

→ **VOTEZ USMA !** [www.usma.fr](http://www.usma.fr)



**USMA**  
Union Syndicale  
des Magistrats Administratifs

# Les candidats USMA



## Représentants titulaires

**Anne Triolet**, présidente  
**Samuel Thérain**, président  
**Emmanuel Laforêt**, premier conseiller  
**Céline Arquié**, première conseillère  
**Mathilde Beyls**, conseillère

## Représentants suppléants

**Nicolas Tronel**, président  
**Fabienne Zuccarello**, présidente  
**Anne-Sophie Picque**, première conseillère  
**Pascal Peyrot**, premier conseiller  
**Nicolas Connin**, conseiller

